



EXPERTISE COMPTABLE

Plaquette annuelle

**SAS
LE PERROQUET**

14 Rue Carnot
60000 BEAUVAIS

Siret 98393413400013

Exercice clos le 31/12/2024

Cabinet EC2
Expertise Comptable
1 Rue de Pinçonlieu
60000 BEAUVAIS

ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de SAS LE PERROQUET relatifs à l'exercice comptable du 01/02/2024 au 31/12/2024, qui se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan : 31 669 €
- Chiffre d'affaires : 146 688 €
- Résultat net comptable : -50 796 €

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à BEAUVAIS, le 12/03/2025


EXPERT-COMPTABLE

Bilan - Actif

Du 01/02/2024 au 31/12/2024

Actif	Valeurs au 31/12/2024			
	Brut	Amort. et dépréc.	Net	
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences et logiciels				
Fonds commercial				
Autres Immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Immobilisations incorporelles avancées et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques	680	67	613	
Autres immobilisations corporelles	14 728	1 149	13 578	
Immobilisations corporelles en cours				
Immobilisations corporelles avancées				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
TIAP				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	4 636		4 636	
TOTAL (I)	20 043	1 216	18 827	
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En cours de production				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	3 500		3 500	
Avances et acomptes versés sur commande				
Créances				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances	1 431		1 431	
Capital souscrit - appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions Propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme				
Disponibilités	2 883		2 883	
Charges constatées d'avance	5 027		5 027	
TOTAL (II)	12 841		12 841	
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Prime de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion et différences d'évaluation - Actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL ACTIF (I + II + III + IV + V)	32 885	1 216	31 669	

Bilan - Passif

Du 01/02/2024 au 31/12/2024

Passif	Valeurs nettes au 31/12/2024	
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé: 1000)	1 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale		
Réserve statutaire		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-50 796	0
SITUATION NETTE	-49 796	
Subvention d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	-49 796	
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (I) BIS		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (II)		
DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	39 594	
Emprunts et dettes financières diverses	25 467	
Avances et acomptes reçus		
Dettes fournisseurs et Comptes rattachés	14 396	
Dettes fiscales et sociales	1 997	
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes	10	
Produits constatés d'avance		
TOTAL (III)	81 465	
Ecart de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)		
TOTAL GÉNÉRAL PASSIF (I + II + III + IV)	31 669	

Bilan - Actif Détaillé

Du 01/02/2024 au 31/12/2024

Actif	Valeurs au 31/12/2024			
	Brut	Amort. et dépréc.	Net	
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences et logiciels				
Fonds commercial				
Autres Immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Immobilisations incorporelles avancées et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques				
21540000 MATERIEL INDUSTRIEL	679,50		679,50	
28154000 AMORTISSEMENT - MATERIEL INDUSTRIEL		66,82	-66,82	
TOTAL	679,50	66,82	612,68	
Autres immobilisations corporelles				
21810000 INST.AGENC.DIVERS	14 061,78		14 061,78	
21830000 MAT.BUREAU &INFORMAT	665,83		665,83	
28181000 AMORTISSEMENT - INST.AGENC.DIVERS		1 038,24	-1 038,24	
28183000 AMORTISSEMENT - MAT.BUREAU &INFORMAT		110,97	-110,97	
TOTAL	14 727,61	1 149,21	13 578,40	
Immobilisations corporelles en cours				
Immobilisations corporelles avancées				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
TIAP				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
27550000 CAUTIONNEMENT VERSES	4 636,35		4 636,35	
TOTAL	4 636,35		4 636,35	
TOTAL (I)	20 043,46	1 216,03	18 827,43	
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En cours de production				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
37000000 STOCK DE MARCHANDISES	3 500,00		3 500,00	
TOTAL	3 500,00		3 500,00	
Avances et acomptes versés sur commande				
Créances				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances				
44566000 TVA DEDUCTIBLE SUR ABS	1 131,45		1 131,45	
44586000 TVA SUR FNP	300,00		300,00	
TOTAL	1 431,45		1 431,45	
Capital souscrit - appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions Propres				

Bilan - Actif Détaillé

Du 01/02/2024 au 31/12/2024

Actif	Valeurs au 31/12/2024			
	Brut	Amort. et dépréc.	Net	
Autres titres				
Instruments financiers à terme				
Disponibilités				
51220000 CREDIT MUTUEL	2 732,59		2 732,59	
53100000 CAISSE	150,00		150,00	
TOTAL	2 882,59		2 882,59	
Charges constatées d'avance				
48600000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	5 027,26		5 027,26	
TOTAL	5 027,26		5 027,26	
TOTAL (II)	12 841,30		12 841,30	
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Prime de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion et différences d'évaluation - Actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL ACTIF (I + II + III + IV + V)	32 884,76	1 216,03	31 668,73	

Bilan - Passif Détaillé

Du 01/02/2024 au 31/12/2024

Passif	Valeurs nettes au 31/12/2024	
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé: 1000)		
10130000 CAPITAL SOCIAL	1 000,00	
TOTAL	1 000,00	
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale		
Réserve statutaire		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-50 795,77	0,00
SITUATION NETTE	-49 795,77	
Subvention d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	-49 795,77	
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (I) BIS		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (II)		
DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
16410000 EMPRUNT CREDIT MUTUEL TRAVAUX	12 375,69	
16420000 PRET HEINEKEIN 30000 EUROS	27 182,41	
16884000 INTÉRÊTS COURUS SUR EMPRUNTS	36,32	
TOTAL	39 594,42	
Emprunts et dettes financières diverses		
45520000 COMPTE COURANT LEA CHISS	25 466,87	
TOTAL	25 466,87	
Avances et acomptes reçus		
Dettes fournisseurs et Comptes rattachés		
40100000 FOURNISSEURS	12 596,43	
40810000 FOURNISSEUS FNP	1 800,00	
TOTAL	14 396,43	
Dettes fiscales et sociales		
43100000 URSSAF	1 044,00	
43710000 RETRAITE	209,85	

Bilan - Passif Détaillé

Du 01/02/2024 au 31/12/2024

Passif	Valeurs nettes au 31/12/2024	
43760000 MUTUELLE	87,96	
43780000 PREVOYANCE	28,62	
44551000 TVA A DECAISSER	370,00	
44580000 TVA A REGULARISER	256,54	
TOTAL	1 996,97	
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes		
46860000 CHARGES À PAYER	9,81	
TOTAL	9,81	
Produits constatés d'avance		
TOTAL (III)	81 464,50	
Ecart de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)		
TOTAL GÉNÉRAL PASSIF (I + II + III + IV)	31 668,73	

Compte de Résultat

Du 01/02/2024 au 31/12/2024

	Du 01/02/2024 au 31/12/2024		Variations	
			en valeur	en %
Produits d'exploitation :				
Ventes de Marchandises	146 688		146 688	
Production vendue				
Montant net du chiffre d'affaires	146 688		146 688	
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions				
Reprise / amort., dép., prov. et transfert de charges	2 370		2 370	
Autres produits	4		4	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	149 063		149 063	
Charges d'exploitation :				
Achats de Marchandises	73 389		73 389	
Variation de stock de marchandises	-3 500		-3 500	
Achats de matières premières et autres appro.	423		423	
Variation de stock de matières premières				
Autres achats et charges externes (1)	52 602		52 602	
Impôts, taxes et versements assimilés	2 159		2 159	
Salaires	60 706		60 706	
Cotisations sociales	10 753		10 753	
Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	1 216		1 216	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges	198		198	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	197 946		197 946	
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-48 883		-48 883	
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun :				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
(1) Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				

Compte de Résultat

Du 01/02/2024 au 31/12/2024

	Du 01/02/2024 au 31/12/2024		Variations	
			en valeur	en %
Produits financiers :				
De participation				
D'autres valeurs mob. et créances de l'actif immob.				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dép., prov. et transfert				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de V.M.P.				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)				
Charges financières :				
Dot. aux amort., dep. et aux prov.				
Intérêts et charges assimilées	1 913		1 913	
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de V.M.P.				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	1 913		1 913	
2. RESULTAT FINANCIER (V - VI)	-1 913		-1 913	
3. RESULTAT COURANT (I - II + III - IV + V - VI)	-50 796		-50 796	
Produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles (VIII)				
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	149 063		149 063	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	199 859		199 859	
BENEFICE OU PERTE	-50 796		-50 796	

Compte de Résultat Détaillé

Du 01/02/2024 au 31/12/2024

	Du 01/02/2024 au 31/12/2024		Variations	
			en valeur	en %
Produits d'exploitation :				
Ventes de Marchandises				
70700000 VENTES 10%	69 688,55		69 688,55	
70710000 VENTES 20%	76 999,63		76 999,63	
TOTAL	146 688,18		146 688,18	
Production vendue				
Montant net du chiffre d'affaires	146 688,18		146 688,18	
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions				
Reprise / amort., dép., prov. et transfert de charges				
79100000 TRANSF.CHARGES D'EXP	2 370,40		2 370,40	
TOTAL	2 370,40		2 370,40	
Autres produits				
75800000 PRODUITS DIVERS DE GESTION	4,16		4,16	
TOTAL	4,16		4,16	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (1)	149 062,74		149 062,74	
Charges d'exploitation :				
Achats de Marchandises				
60700000 ACHATS DE MARCHANDISES FRANCE	8 844,04		8 844,04	
60710000 ACHATS CAFES	418,20		418,20	
60720000 ACHATS LIQUIDES	64 126,76		64 126,76	
TOTAL	73 389,00		73 389,00	
Variation de stock de marchandises				
60370000 VARIATION DE STOCKS DE MARCHANDISES	-3 500,00		-3 500,00	
TOTAL	-3 500,00		-3 500,00	
Achats de matières premières et autres appro.				
60260000 ACHATS D'EMBALLAGES	423,04		423,04	
TOTAL	423,04		423,04	
Variation de stock de matières premières				
Autres achats et charges externes (1)				
60610000 EAU	703,46		703,46	
60611000 EDF	2 381,36		2 381,36	
60614000 CARBURANT	177,59		177,59	
60630000 PETIT MATERIEL	14 842,49		14 842,49	
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	359,72		359,72	
61320000 LOCATIONS IMMOBILIERES	11 571,43		11 571,43	
61351000 LOCATION TPE	1 683,46		1 683,46	
61400000 CHARGES LOCATIVES	1 606,44		1 606,44	
61520000 ENTRETIEN SUR BIEN IMMOBILIER	200,00		200,00	
61600000 PRIMES D'ASSURANCES	225,46		225,46	
61620000 ASSURANCES EMPRUNTS	127,99		127,99	
61800000 FORMATION	450,00		450,00	
61812000 ABONNEMENT CANALSAT	254,91		254,91	

Compte de Résultat Détaillé

Du 01/02/2024 au 31/12/2024

	Du 01/02/2024 au 31/12/2024		Variations	
			en valeur	en %
62260000 HONORAIRES COMPTABLES	3 930,00		3 930,00	
62265000 HONORAIRES JURIDIQUES	750,00		750,00	
62270000 FRAIS ACTES & CONTENTIEUX	433,86		433,86	
62280000 HONORAIRES DIVERS	8 700,00		8 700,00	
62310000 ANNONCES ET INSERTIO	941,55		941,55	
62410000 TRANSPORTS S/ACHATS	22,60		22,60	
62510000 REMBOURSEMENT DE FRAIS	625,04		625,04	
62570000 RECEPTIONS	6,82		6,82	
62600000 FRAIS POSTAUX & TELECOMMUNICATIONS	30,96		30,96	
62610000 ORANGE	465,10		465,10	
62700000 SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	794,33		794,33	
62720000 FRAIS BANCAIRES CB	1 266,99		1 266,99	
62810000 CONCOURS DIVERS COTISATIONS	50,00		50,00	
TOTAL	52 601,56		52 601,56	
Impôts, taxes et versements assimilés				
63120000 TAXE D'APPRENTISSAGE	355,67		355,67	
63330000 FORMATION CONTINUE	414,49		414,49	
63540000 AUTRES DROITS	1 389,06		1 389,06	
TOTAL	2 159,22		2 159,22	
Salaires				
64110000 SALAIRES BRUTS	60 287,79		60 287,79	
64140000 PRIMES NON SOUMISES	418,66		418,66	
TOTAL	60 706,45		60 706,45	
Cotisations sociales				
64510000 URSSAF	7 952,54		7 952,54	
64520000 PREVOYANCE	259,25		259,25	
64531000 COTIS.RETRAITE (CADR	1 669,21		1 669,21	
64550000 MUTUELLE	571,74		571,74	
64750000 MEDECINE DU TRAVAIL	300,00		300,00	
TOTAL	10 752,74		10 752,74	
Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
68112000 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	1 216,03		1 216,03	
TOTAL	1 216,03		1 216,03	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges				
65800000 CHARGES DIVERSES DE GESTION	197,62		197,62	
TOTAL	197,62		197,62	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	197 945,66		197 945,66	
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-48 882,92		-48 882,92	

Compte de Résultat Détaillé

Du 01/02/2024 au 31/12/2024

	Du 01/02/2024 au 31/12/2024		Variations	
			en valeur	en %
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun :				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
(1) Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				
Produits financiers :				
De participation				
D'autres valeurs mob. et créances de l'actif immob.				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dép., prov. et transfert				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de V.M.P.				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)				
Charges financières :				
Dot. aux amort., dep. et aux prov.				
Intérêts et charges assimilées				
66110000 CHARGES FINANCIERES	1 912,85		1 912,85	
TOTAL	1 912,85		1 912,85	
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de V.M.P.				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	1 912,85		1 912,85	
2. RESULTAT FINANCIER (V - VI)	-1 912,85		-1 912,85	
3. RESULTAT COURANT (I - II + III - IV + V - VI)	-50 795,77		-50 795,77	
Produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles (VIII)				
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	149 062,74		149 062,74	

LE PERROQUET

Compte de Résultat Détaillé

Du 01/02/2024 au 31/12/2024

	Du 01/02/2024 au 31/12/2024		Variations	
			en valeur	en %
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	199 858,51		199 858,51	
BENEFICE OU PERTE	-50 795,77		-50 795,77	

Soldes intermédiaires de gestion

Du 01/02/2024 au 31/12/2024

	Du 01/02/2024 au 31/12/2024	%		%	Variations	
					en valeur	en %
CHIFFRE D'AFFAIRES	146 688	100			146 688	
Ventes de Marchandises	146 688	100			146 688	
- Coût d'achat des marchandises vendues	69 889	48			69 889	
MARGE COMMERCIALE	76 799	52			76 799	
Production vendue (biens et services)						
+ Production stockée						
+ Production immobilisée						
PRODUCTION DE L'EXERCICE						
- Matières premières	423				423	
- Sous-traitance (directe)						
MARGE DE PRODUCTION	-423				-423	
MARGE BRUTE TOTALE	76 376	52			76 376	
- Autres achats	18 465	13			18 465	
- Charges externes	34 137	23			34 137	
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE	23 775	16			23 775	
Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes et versements assimilés	2 159	1			2 159	
- Salaires et traitements	60 706	41			60 706	
- Charges sociales	10 753	7			10 753	
- Rémunération de l'exploitant						
- Cotisations de l'exploitant						
Total	-73 618	-50			-73 618	
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	-49 844	-34			-49 844	
Rep. sur dépréciations, provisions, amorts						
+ Transfert de charges d'exploitation	2 370	2			2 370	
+ Autres produits d'exploitation	4	0			4	
- Dotations amortissements et dépréciations	1 216	1			1 216	
- Autres charges d'exploitation	198	0			198	
Total	961	1			961	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-48 883	-33			-48 883	
Opérations en commun						
+ Produits financiers						
- Charges financières	1 913	1			1 913	
Total	-1 913	-1			-1 913	
RÉSULTAT COURANT	-50 796	-35			-50 796	
+ Produits exceptionnels (1)						
- Charges exceptionnelles (2)						
- Participation des salariés						
- Impôt sur les bénéfices (IS)						
Total						
RÉSULTAT EXERCICE	-50 796	-35			-50 796	
(1) dont produits cessions éléments cédés						
(2) dont valeurs comptables éléments cédés						

Soldes intermédiaires de gestion détaillés

Du 01/02/2024 au 31/12/2024

	Du 01/02/2024 au 31/12/2024	%		%	Variations	
					en valeur	en %
CHIFFRE D'AFFAIRES	146 688,18	100,00			146 688,18	
Ventes de Marchandises						
70700000 VENTES 10%	69 688,55	47,51			69 688,55	
70710000 VENTES 20%	76 999,63	52,49			76 999,63	
TOTAL	146 688,18	100,00			146 688,18	
- Coût d'achat des marchandises vendues						
60370000 VARIATION DE STOCKS DE MARCHANDISES	-3 500,00	-5,01			-3 500,00	
60700000 ACHATS DE MARCHANDISES FRANCE	8 844,04	12,65			8 844,04	
60710000 ACHATS CAFES	418,20	0,60			418,20	
60720000 ACHATS LIQUIDES	64 126,76	91,76			64 126,76	
TOTAL	69 889,00	47,64			69 889,00	
MARGE COMMERCIALE	76 799,18	52,36			76 799,18	
Production vendue (biens et services)						
+ Production stockée						
+ Production immobilisée						
PRODUCTION DE L'EXERCICE						
- Matières premières						
60260000 ACHATS D'EMBALLAGES	423,04	100,00			423,04	
TOTAL	423,04				423,04	
- Sous-traitance (directe)						
MARGE DE PRODUCTION	-423,04				-423,04	
MARGE BRUTE TOTALE	76 376,14	52,07			76 376,14	
- Autres achats						
60610000 EAU	703,46	3,81			703,46	
60611000 EDF	2 381,36	12,90			2 381,36	
60614000 CARBURANT	177,59	0,96			177,59	
60630000 PETIT MATERIEL	14 842,49	80,38			14 842,49	
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	359,72	1,95			359,72	
TOTAL	18 464,62	12,59			18 464,62	
- Charges externes						
61320000 LOCATIONS IMMOBILIERES	11 571,43	33,90			11 571,43	
61351000 LOCATION TPE	1 683,46	4,93			1 683,46	
61400000 CHARGES LOCATIVES	1 606,44	4,71			1 606,44	
61520000 ENTRETIEN SUR BIEN IMMOBILIER	200,00	0,59			200,00	
61600000 PRIMES D'ASSURANCES	225,46	0,66			225,46	
61620000 ASSURANCES EMPRUNTS	127,99	0,37			127,99	
61800000 FORMATION	450,00	1,32			450,00	
61812000 ABONNEMENT CANALSAT	254,91	0,75			254,91	
62260000 HONORAIRES COMPTABLES	3 930,00	11,51			3 930,00	
62265000 HONORAIRES JURIDIQUES	750,00	2,20			750,00	
62270000 FRAIS ACTES & CONTENTIEUX	433,86	1,27			433,86	
62280000 HONORAIRES DIVERS	8 700,00	25,49			8 700,00	
62310000 ANNONCES ET INSERTIO	941,55	2,76			941,55	
62410000 TRANSPORTS S/ACHATS	22,60	0,07			22,60	
62510000 REMBOURSEMENT DE FRAIS	625,04	1,83			625,04	
62570000 RECEPTIONS	6,82	0,02			6,82	
62600000 FRAIS POSTAUX & TELECOMMUNICATIONS	30,96	0,09			30,96	
62610000 ORANGE	465,10	1,36			465,10	
62700000 SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	794,33	2,33			794,33	
62720000 FRAIS BANCAIRES CB	1 266,99	3,71			1 266,99	
62810000 CONCOURS DIVERS COTISATIONS	50,00	0,15			50,00	

Soldes intermédiaires de gestion détaillés

Du 01/02/2024 au 31/12/2024

	Du 01/02/2024 au 31/12/2024	%		%	Variations	
					en valeur	en %
TOTAL	34 136,94	23,27			34 136,94	
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE	23 774,58	16,21			23 774,58	
Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes et versements assimilés						
63120000 TAXE D'APPRENTISSAGE	355,67	16,47			355,67	
63330000 FORMATION CONTINUE	414,49	19,20			414,49	
63540000 AUTRES DROITS	1 389,06	64,33			1 389,06	
TOTAL	2 159,22	1,47			2 159,22	
- Salaires et traitements						
64110000 SALAIRES BRUTS	60 287,79	99,31			60 287,79	
64140000 PRIMES NON SOUMISES	418,66	0,69			418,66	
TOTAL	60 706,45	41,38			60 706,45	
- Charges sociales						
64510000 URSSAF	7 952,54	73,96			7 952,54	
64520000 PREVOYANCE	259,25	2,41			259,25	
64531000 COTIS.RETRAITE (ICADR	1 669,21	15,52			1 669,21	
64550000 MUTUELLE	571,74	5,32			571,74	
64750000 MEDECINE DU TRAVAIL	300,00	2,79			300,00	
TOTAL	10 752,74	7,33			10 752,74	
- Rémunération de l'exploitant						
- Cotisations de l'exploitant						
Total	-73 618,41	-50,19			-73 618,41	
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	-49 843,83	-33,98			-49 843,83	
Rep. sur dépréciations, provisions, amorts						
+ Transfert de charges d'exploitation						
79100000 TRANSF.CHARGES D'EXP	2 370,40	100,00			2 370,40	
TOTAL	2 370,40	1,62			2 370,40	
+ Autres produits d'exploitation						
75800000 PRODUITS DIVERS DE GESTION	4,16	100,00			4,16	
TOTAL	4,16	0,00			4,16	
- Dotations amortissements et dépréciations						
68112000 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	1 216,03	100,00			1 216,03	
TOTAL	1 216,03	0,83			1 216,03	
- Autres charges d'exploitation						
65800000 CHARGES DIVERSES DE GESTION	197,62	100,00			197,62	
TOTAL	197,62	0,13			197,62	
Total	960,91	0,66			960,91	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-48 882,92	-33,32			-48 882,92	
Opérations en commun						
+ Produits financiers						
- Charges financières						
66110000 CHARGES FINANCIERES	1 912,85	100,00			1 912,85	
TOTAL	1 912,85	1,30			1 912,85	
Total	-1 912,85	-1,30			-1 912,85	
RÉSULTAT COURANT	-50 795,77	-34,63			-50 795,77	
+ Produits exceptionnels (1)						
- Charges exceptionnelles (2)						
- Participation des salariés						
- Impôt sur les bénéfices (IS)						
Total						
RÉSULTAT EXERCICE	-50 795,77	-34,63			-50 795,77	
(1) dont produits cessions éléments cédés						

LE PERROQUET

Soldes intermédiaires de gestion détaillés

Du 01/02/2024 au 31/12/2024

	Du 01/02/2024 au 31/12/2024	%		%	Variations	
					en valeur	en %
(2) dont valeurs comptables éléments cédés						

1. BILAN SIMPLIFIÉ

Désignation de l'entreprise LE PERROQUET - SIREN : 983934134						Néant ☐	
Durée de l'exercice en nombre de mois 11 Durée de l'exercice précédent 							
						Exercice N clos le 31/12/2024	
ACTIF						Brut 1	Amortissements-Provisions 2
							Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles - Fonds commercial	010		012			
	Immobilisations incorporelles - Autres	014		016			
	Immobilisations corporelles	028	15 407	030	1 216	14 191	
	Immobilisations financières (1)	040	4 636	042		4 636	
	TOTAL I (5)	044	20 043	048	1 216	18 827	
ACTIF CIRCULANT	Stocks matières premières, appro., en cours de production	050		052			
	Stocks marchandises	060	3 500	062		3 500	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2) clients et comptes rattachés	068		070			
	Créances autres (3)	072	1 431	074		1 431	
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	2 883	086		2 883	
	Charges constatées d'avance	092	5 027	094		5 027	
	TOTAL II	096	12 841	098		12 841	
TOTAL GENERAL (I + II)		110	32 885	112	1 216	31 669	
PASSIF						Exercice N NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel			120		1 000	
	Ecart de réévaluation			124			
	Réserve légale			126			
	Réserves réglementées			130			
	Autres réserves (dt réserve relative à l'achat d'oeuvres...		131	132			
	Report à nouveau			134			
	Résultat de l'exercice			136		-50 796	
	Subventions d'investissement			137			
	Provisions réglementées			140			
		TOTAL I			142		-49 796
Provisions pour risques et charges				TOTAL II	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156		39 594	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164			
	Fournisseurs et comptes rattachés			166		14 396	
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169)		169	370	172	1 997	
	Comptes courants d'associés			173		25 467	
	Autres dettes			175		10	
	Produits constatés d'avance			174			
	TOTAL III			176		81 465	
TOTAL GENERAL (I + II + III)				180		31 669	
REMOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	30 210	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice	182	20 043	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice	184		

2. COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2024
ADAPTE À LA TELEDECLARATION PAR TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise LE PERROQUET - SIREN : 983934134										☐	
A - RÉSULTAT COMPTABLE										N clos le 31/12/2024	
Ventes de marchandises				dont export et livraisons intracommunautaires		209		210	146 688		
Production vendue biens						215		214			
Production vendue services						217		218			
Production stockée								222			
Production immobilisée								224			
Subventions d'exploitation reçues								226			
Autres produits								230	2 375		
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)								232	149 063		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								234	73 389		
Variation de stock (marchandises)								236	-3 500		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)								238	423		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)								240			
Autres charges externes		dont crédit-bail mobilier		immobilier				242	52 602		
Impôts, taxes et versements assimilés				(dont taxe professionnelle, CFE et CVAE)		243		244	2 159		
Rémunérations du personnel								250	60 706		
Charges sociales								252	10 753		
Dotations aux amortissements		dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI				255		254	1 216		
Dotations aux provisions								256			
Aulres charges		Dont provisions fiscales pour implant. commerciales à l'étranger				259		262	198		
		Dont cotisations versées aux org. syndicales et professionnelles				260					
Total des charges d'exploitation (II)								264	197 946		
1 - Résultat d'exploitation (I - II)								270	-48 883		
Produits financiers				(III)				280			
Produits exceptionnels				(IV)				290			
Charges financières				(V)				294	1 913		
Charges exceptionnelles		Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)				347		300			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquiés D)				348					
Impôts sur les bénéfices				(VII)				306			
2 - Bénéfice ou perte : produits (I + III + IV) - charges (II + V + VI + VII)								310	-50 796		
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1 le déficit comptable col.2				312		314	50 796		
RÉINTEGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles				316						
	Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles				318						
	Provisions non déductibles				322						
	Impôts et taxes non déductibles				324						
	Divers dt intérêts excédentaires	247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC	248		330				
	Fraction des loyers dans le cadre d'un crédit bail immobilier		(Part de loyers de réintégration)		249		251				
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998						
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999						
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								997			
DÉDUCTIONS	Entreprise nouvelle	986		Zone franche urbaine	987			342			
	Reprise d'entreprise en difficulté	981		Jeune entreprise innovante	989						
	Zone restruct. défense	127		Zone revitalisation rurales	138						
	Bassins d'emploi à redynamiser	991		Investissements et souscriptions outre-mer	344						
	ZFANG 44 quaterdecies	345		Zone de développement prioritaire	993						
	Bassins urbains à dynamiser - BUD	992									
	Créance report en arrière du déficit			346			350				
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies)			655							
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)			643							
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)			645							
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)			647							
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)			648							
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)			641							
	Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)			990							
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)			649							
Résultat fiscal avant imputation des déficits antérieurs				Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2		352		354	50 796		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises I.S. seulement)						356					
Déficits antérieurs reportables								360	0		
Résultat fiscal après imputation des déficits				Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2		370		372	50 796		

3. IMMOBILISATIONS – AMORTISSEMENTS – PLUS-VALUES – MOINS-VALUES

Désignation de l'entreprise <u>LE PERROQUET – SIREN : 983934134</u>										Néant ☐	
I IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations en début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
ACTIF IMMOBILISÉ											
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406			
	Autres	410		412		414		416			
Terrains		420		422		424		426			
Constructions		430		432		434		436			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		440		442	680	444		446	680		
Installations générales, aménagements divers		450		452	14 062	454		456	14 062		
Matériel de transport		460		462		464		466			
Autres immobilisations corporelles		470		472	666	474		476	666		
Immobilisations financières		480		482	4 636	484		486	4 636		
TOTAL		490		492	20 043	494		496	20 043		
II AMORTISSEMENTS				Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Fonds commercial				495		497		498		499	
Autres immobilisations incorporelles				500		502		504		506	
Terrains				510		512		514		516	
Constructions				520		522		524		526	
Installations techniques, matériel et outillage industriel				530		532	67	534		536	67
Installations générales, aménagements divers				540		542	1 038	544		546	1 038
Matériel de transport				550		552		554		556	
Autres immobilisations corporelles				560		562	111	564		566	111
TOTAL				570		572	1 216	574		576	1 216
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS et 12,8% pour les entreprises à l'IR											
Nature des immobilisations cédées 1 virées de poste à poste, mise hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé											
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
	Valeur d'actif	Amortissements	Valeur résiduelle	Prix de cession	Plus ou moins-values						
					Court terme	Long terme					
						19%	15% ou 12,8%	0%			
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19%			579	Régularisations	590	583	594	595			
TOTAL					596	585	597	599			

4. RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS

Désignation de l'entreprise <u>LE PERROQUET - SIREN : 983934134</u>										Néant ☐		
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES												
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice				
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606				
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601		603		605		607				
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616				
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626				
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636				
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646				
	Sur comptes clients	650		652		654		656				
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666				
TOTAL		680		682		684		686				
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES												
						Dotations		Reprises				
Fonds commercial						681		683				
Autres immobilisations incorporelles						700		705				
Terrains						710		715				
Constructions						720		725				
Installations techniques, matériel et outillage						730		735				
Installations générales agencements aménagements divers						740		745				
Matériel de transport						750		755				
Autres immobilisations corporelles						760		765				
TOTAL						770		775				
C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT												
1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes											
2												
3												
4												
5												
6												
TOTAL à reporter										780		
II DÉFICITS REPORTABLES												
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent										982		
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)										982 bis		
Nombre d'opérations sur l'exercice										982 ter		
Déficits imputés										983	0	
Déficits reportables										984		
Déficits de l'exercice										860	50 796	
Total des déficits restant à reporter										870	50 796	
III DIVERS												
Primes et cotisations complémentaires facultatives		dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin				325		381				
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite				327						
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant		dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS				326		380				
N° du centre de gestion agréé										388		
Montant de la TVA collectée										374	22 647	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)										378	20 131	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant										399		
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										398		
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI										397		

5. DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

Désignation de l'entreprise : LE FERROQUET - SIREN : 983934134		Néant ☒	
Exercice ouvert le : 01/02/2024 et clos le : 31/12/2024		Données en nombre de mois : 11	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel :		376	
Dont apprentis		657	
Dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Retenues sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats		121	
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances		125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée Total 1 + Total 2 - Total 3		137	
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).		117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE			
Mono-établissement au sens de la CVAE		020	☐
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	
Effectifs au sens de la CVAE		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026	
Période de référence	024	160	
Date de cessation		186	

Néant ☐

Titre	MME	Nom complet	Léa CHISS					
Nom marital				% de détention	50.1	Nb de parts ou actions	501	
Naissance :	Date	01/07/1994	N° Département	60	Commune	BEAUVAIS	Pays	FRANCE
Adresse :	6 Rue Philippe De Dreux 60000 BEAUVAIS FRANCE							

7. FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

Néant ☒

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE | LE PERROQUET - SIREN : 983934134 |

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE		905	
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :			
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :			
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :			
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :			
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :			

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT

N°2069-RCI-SD
(2024)



N° 15252*10
ADAPTÉ À LA
TÉLÉDECLARATION
PAR TELEDEC.FR

Le formulaire récapitulatif des réductions et crédits d'impôt
doit être transmis obligatoirement par voie électronique.

Exercice du 01/02/2024 au 31/12/2024 ou Année : 2024	
Dénomination de l'entreprise : LE PERROQUET	Néant ☒
SIREN de l'entreprise : SIREN : 983934134	PME au sens communautaire ☐
Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)	
Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre ☐	
Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)	
Dénomination, SIREN et adresse	

I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT NE DONNANT PAS LIEU AU DÉPÔT D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE		
CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES		
Réduction d'impôt pour mise à disposition d'une flotte de vélos (article 220 undecies A du CGI) cf n°2079-VLO-FC-SD		
Réduction d'impôt pour souscriptions en numéraire au capital des entreprises de presse (article 220 undecies du CGI) cf n°2079-RIP-FC-SD		
Autres créances non reportable et non restituables		
CRÉANCES REPORTABLES		
Réduction d'impôt en faveur du mécénat (article 238 bis du CGI) cf n°2069-M-FC-SD		
	Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen	
	Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris	
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (Montant total (ligne 1 × 9 %) + (ligne 2 × 9 %) x 10/90 + ligne 3) (article 244 quater C du CGI) cf n°2079-CICE-FC-SD		
dont montant préfinancé		
	Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	1
	Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte, des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévues à l'article L 3141-32 du code du travail	2
	Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	3
Réduction d'impôt collectivités outre-mer (article 151 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)		
Créance d'impôt en faveur des investisseurs institutionnels dans le logement locatif intermédiaire (article 81 de la loi n° 2021-1900 du 30 décembre 2021 de finances pour 2022)		
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE OU DE L'ANNÉE		
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise (article 244 quater M du CGI) cf n°2079-FCE-FC-SD		
Crédit d'impôt pour le rachat d'une entreprise par ses salariés (article 220 nonies du CGI) cf n°2079-RS-FC-SD		
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres cinématographiques (article 220 sexies du CGI) cf n°2069-CI-FC-SD		
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres audiovisuelles (article 220 sexies du CGI) cf n°2079-AV-FC-SD		
Crédit d'impôt pour dépenses de production de films et d'œuvres audiovisuelles étrangers (article 220 quaterdecies du CGI) cf n°2079-CINT-FC-SD		
Crédit d'impôt en faveur des entreprises de spectacles vivants musicaux ou de variétés (article 220 quindecies du CGI) cf 2079-SV-FC-SD		
Crédit d'impôt en faveur des représentations théâtrales d'œuvres dramatiques (article 220 sexdecies du CGI) cf 2079-RT-FC-SD		
Crédit d'impôt en faveur des PME pour rénovation énergétique des bâtiments à usage tertiaire (article 27 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)		
Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles qui n'utilisent pas de produits phytopharmaceutiques à base de glyphosate (article 140 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)		
Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles disposant d'une certification d'exploitation à haute valeur environnementale (article 151 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)		
Crédit d'impôt au titre des investissements dans l'industrie verte « C3IV » (article 244 quater I)		

II – CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES	
Crédits d'impôt afférents aux valeurs mobilières (article 136 du CGI)	
CRÉANCES REPORTABLES	
Crédit d'impôt pour investissement en Corse (article 244 quater E du CGI) cf n°2069-D-SD	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche (article 244 quater B du CGI) cf n°2069-A-SD	
dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses exposées dans des exploitations situées dans les DOM	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche collaborative "CRC" (article 244 quater B bis du CGI) cf n°2069-A-SD	
CRÉANCES REPORTABLES ET NON RESTITUABLES	
Réduction d'impôt prêt à taux zéro mobilité (article 107 de la loi n° 2021-1104 du 22 août 2021) cf. n°2078-G- SD	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE OU DE L'ANNÉE	
Crédit d'impôt famille (article 244 quater F du CGI) cf n°2069-FA-SD	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique (article 244 quater L du CGI) cf n°2079-BIO-SD	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres phonographiques (article 220 octies du CGI) cf 2079-DIS-SD	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art (article 244 quater O du CGI) cf n°2079-ART-SD	
Crédit d'impôt en faveur des créateurs de jeux vidéo (article 220 terdecies du CGI) cf n°2079-VIDEO-SD	
Crédit d'impôt en faveur des éditeurs d'œuvres musicales (article 220 septdecies du CGI)	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique (article 244 quater U du CGI) cf 2078-B-SD	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé (article 244 quater V du CGI) cf n°2078-F-SD	
Crédit d'impôt en faveur du remplacement temporaire de l'exploitant agricole (article 200 undecies du CGI) cf n°2079-RTA-SD	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur productif (article 244 quater W du CGI) cf n°2079-CIOP-SD	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur du logement social (article 244 quater X du CGI) cf n° 2079-CIOL-SD	
PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS D'IMPÔTS :	

III - CAS PARTICULIERS	
CRÉDITS D'IMPÔTS EN CAS DE CESSATION AU TITRE DE L'ANNÉE N	
CRÉDITS D'IMPÔTS AU TITRE DE L'ANNÉE CIVILE N-1, EN CAS D'EXERCICE DE PLUS DE 12 MOIS	

DÉCLARATION DES LOYERS PROFESSIONNELS
DECLOYER - déclaration des loyers professionnels (BEAUVAIS)
Mise à jour permanente des valeurs locatives

Entreprise déclarante

LE PERROQUET - SIREN : 983934134

Année de déclaration

Déclaration des loyers prévus pour l'année : 2025

Local

Référence du local	6005700047065630Z0202588		
Invariant du local	600570004706		
Adresse du local	Bâtiment A, étage 00, entrée 01 0014 RUE CARNOT 60000 BEAUVAIS		
Précisions sur l'adresse			
Propriétaire du local	B S V		6540
SIREN du propriétaire du local	499224715		
Mode d'occupation du local	Locataire		
Montant du loyer annuel du local			11 572
Date de fin d'occupation du local (laisser vide si non applicable)			

Détail des charges à payer

Détail des charges à payer	Montant
SOLDE 2024 EC2	1 800
Intérêts courus - EMPRUNT CCM 15 000 EUROS	36

**IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
(documents 2065 et 2065-Bis)**

N° 2065-SD

2024

cerfa

N° 11084*25
ADAPTÉ À LA
TÉLÉDECLARATION
PAR TELEDEC.FR

Exercice ouvert le	01/02/2024	et clos le	31/12/2024	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					☐
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					☐
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société			Adresse du principal établissement		
LE PERROQUET - SIREN : 983934134			**** LIASSE FISCALE TÉLÉDECLARÉE ****		
Adresse du siège social			Ancienne adresse en cas de changement		
14 Rue Carnot 60000 BEAUVAIS FRANCE					
RÉGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:					
B ACTIVITÉ					
Activités exercées	Débits de boissons			Si vous avez changé d'activité, cochez la case	☐
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION					
1. Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	0	Déficit	50 796	
	L'entreprise ne bénéficie pas du taux réduit à 15%	☐	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %		
	Bénéfice imposable à 15%	0			
2. Plus-values					
PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%		Autres PV Imposables à 19%	
PV à long terme Imposables à 0%		PV exonérées (238 quindécies)			
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations					
Entreprise nouvelle, art 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies -0 A	☐	Zone de restructuration de la défense art.44 terdecies	☐
Reprise d'entreprise en difficulté, art 44 septies	☐	Zone franche d'activité art.44 quaterdecies	☐	Autres dispositifs	☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies	☐	Zone franche Urbaine - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	☐	Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindécies	☐
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	☐	Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 duodecies	☐
Bénéfice ou déficit exonéré		Plus values exonérées relevant du taux de 15%			
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer					
dans le secteur productif, art 244 quater W (cocher la case)					☐
D IMPUTATIONS					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché... un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS					
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%					
F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ					
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%					
G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4					
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre :					☐
2- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre :					☐
3 - Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n°2258- SD, indiquer l'État de résidence et le numéro d'identification fiscal de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays					
H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	Oui	Si oui, indication du logiciel utilisée		Tiime Expert	
COMPTABLE, CONSEIL ET/OU CGA		Visa : CGA	☐	Viseur conventionné	☐
Comptable : ☐ Salarié ?					
EURL EC2 1 RUE DE PINCONLIEU 60000 BEAUVAIS FRANCE					
Examen de conformité fiscale (ECF)		☐	Nom du prestataire ECF		

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

ADAPTÉ À LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR TELEDEC.FR

						Si déposé néant, cochez la case : ☒					
I RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET DES PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS											
Montant global brut des distributions:		payées par la société elle-même				a					
		payées par un établissement chargé du service des titres				b					
Montant des distrib. correspdt à des rémunérations ou à des avantages dt la sté ne désigne pas les bénéficiaires:						c					
Montant des prêts avances et acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts						d					
Montant des autres distributions:						e					
						f					
						g					
						h					
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 %						i					
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40%						j					
Montant des revenus répartis						Total (a à h)					
J RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS											
Nom prénoms domicile qualité (associé, ass gérant) - SARL : tous associés - SCA : associés gérants - SNC ou SCS associés en nom ou commandités - SEP, sté copropriété navires : associés, gérants et coparticipants		Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.							
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.		Année au cours de laquelle le versement a été effectué		Montant des sommes versées					
						à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits		à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
						Indemnités forfaitaires		Remboursements		Indemnités forfaitaires	
K DIVERS											
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)											
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION											
Rémunérations		Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)									
		Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages									
		MVLT imposées		à 0 %		à 15 %		à 19 %			
		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice									
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice									
		MVLT réalisée au cours de l'exercice									
		MVLT restant à reporter									
M OBLIGATION DÉCLARATIVE DES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS											
Montant cumulé des dons mentionnés sur les reçus fiscaux et perçus au titre de l'exercice											
Nombre de reçus délivrés											



EXPERTISE COMPTABLE

Annexe comptable

**SAS
LE PERROQUET**

14 Rue Carnot
60000 BEAUVAIS

Siret 98393413400013

Exercice clos le 31/12/2024

Cabinet EC2
Expertise Comptable
1 Rue de Pinçonlieu
60000 BEAUVAIS

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/02/2024 au 31/12/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024 dont le total est de 31 669 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un résultat de -50 796 Euros.

L'exercice clos le 31/12/2024 a une durée de 11 mois.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Faits caractéristiques de l'exercice

Aucun événement ni élément significatif ne sont survenus au cours de l'exercice.

Règles, principes et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement 2016-07 de l'ANC à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement desdits comptes annuels.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
- le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées. Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

- Constructions de 20 à 50 ans,
- Agencements et aménagements de 10 à 15 ans,
- Installations techniques de 5 à 10 ans,
- Matériels et outillages de 2.5 à 10 ans,
- Matériel de transport de 2 à 5 ans,
- Matériel de bureau de 2 à 5 ans,
- Mobilier 5 à 10 ans.

Fonds commercial

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur recouvrable du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable. Les dépréciations constatées ne peuvent pas faire l'objet de reprise ultérieure.

Frais de Recherche et Développement

Sans objet.

Immobilisations financières

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires, après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Une provision pour dépréciation des stocks est effectuée le cas échéant pour tenir compte de la valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

La valeur nette des stocks à la clôture de l'exercice est la suivante :

- Matières Premières : 0 €
- Autres Approvisionnements : 0 €
- Produits Finis : 0 €
- Marchandises : 3 500 €
- En-cours de Biens : 0 €
- En-cours de Services : 0 €

Créances & Dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

Les charges et les produits en devises sont enregistrés au taux de conversion à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan au taux de conversion au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion". Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision en totalité.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont enregistrées à leur valeur nominale.

Les liquidités disponibles en devises sont converties en euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion sont directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Informations Complémentaires

Écarts de conversion Actif

- Exploitation : 0 €
- Financier : 0 €
- Exceptionnel : 0 €

Écarts de conversion Passif

- Exploitation : 0 €
- Financier : 0 €
- Exceptionnel : 0 €

Capitaux propres

Composition du Capital Social

Capital Social	Nombre	Valeur Nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice		
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	1 000	1,00 €

Variation Capitaux Propres

Libellé	Solde à l'ouverture	Affectation du Résultat	Autres variations	Solde à la Clôture
Capital Social	0	0	1 000	1 000
Réserve légale	0	0	0	0
Autres réserves	0	0	0	0
Report à nouveau	0	0	0	0
Résultat de l'exercice	0	0	0	0

Engagements Financiers donnés et reçus

Néant

Engagements de dettes assorties de sûretés réelles

Néant

Engagement de Crédit-Bail

Néant

Engagement Retraite

Néant

Autres informations

Rémunérations des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Effectif moyen

L'effectif moyen est de 2 salariés.

3. IMMOBILISATIONS – AMORTISSEMENTS – PLUS-VALUES – MOINS-VALUES

Désignation de l'entreprise <u>LE FERROQUET – SIREN : 983934134</u>										Néant ☐	
I IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations en début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale	
ACTIF IMMOBILISE										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406			
	Autres	410		412		414		416			
Terrains		420		422		424		426			
Constructions		430		432		434		436			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		440		442	680	444		446	680		
Installations générales, aménagements divers		450		452	14 062	454		456	14 062		
Matériel de transport		460		462		464		466			
Autres immobilisations corporelles		470		472	666	474		476	666		
Immobilisations financières		480		482	4 636	484		486	4 636		
TOTAL		490		492	20 043	494		496	20 043		
II AMORTISSEMENTS		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Fonds commercial		495		497		498		499			
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Terrains		510		512		514		516			
Constructions		520		522		524		526			
Installations techniques, matériel et outillage industriel		530		532	67	534		536	67		
Installations générales, aménagements divers		540		542	1 038	544		546	1 038		
Matériel de transport		550		552		554		556			
Autres immobilisations corporelles		560		562	111	564		566	111		
TOTAL		570		572	1 216	574		576	1 216		
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS et 12,8% pour les entreprises à l'IR											
Nature des immobilisations cédées 1 virées de poste à poste, mise hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé											
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
	Valeur d'actif	Amortissements	Valeur résiduelle	Prix de cession	Plus ou moins-values						
					Court terme	Long terme					
						19%	15% ou 12,8%	0%			
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587		589		
Plus-values taxables à 19%			579	Régularisations	590	583	594		595		
TOTAL					596	585	597		599		

4. **RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS**

Désignation de l'entreprise <u>LE FERROQUET - SIREN : 983934134</u>								Néant ☐	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur comptes clients	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
						Dotations		Reprises	
Fonds commercial						681		683	
Autres immobilisations incorporelles						700		705	
Terrains						710		715	
Constructions						720		725	
Installations techniques, matériel et outillage						730		735	
Installations générales agencements aménagements divers						740		745	
Matériel de transport						750		755	
Autres immobilisations corporelles						760		765	
TOTAL						770		775	
C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT									
1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes								
2									
3									
4									
5									
6									
TOTAL à reporter								780	
II DÉFICITS REPORTABLES									
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent								982	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)								982 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice								982 ter	
Déficits imputés								983	0
Déficits reportables								984	
Déficits de l'exercice								860	50 796
Total des déficits restant à reporter								870	50 796
III DIVERS									
Primes et cotisations complémentaires facultatives		dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin				325		381	
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite				327			
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant		dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS				326		380	
N° du centre de gestion agréé								388	
Montant de la TVA collectée								374	22 647
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)								378	20 131
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant								399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								397	

7. FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

Néant ☒

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE LE PERROQUET - SIREN : 983934134

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE		905	
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :			
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :			
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :			
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :			
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :			

Détail des charges à payer

Détail des charges à payer	Montant
SOLDE 2024 EC2	1 800
Intérêts courus - EMPRUNT CCM 15 000 EUROS	36